

16/ 7°) Désignation de deux Conseillers Municipaux pour faire partie de la Commission locale professionnelle *l'air*

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Lors d'une précédente séance, le Conseil a déjà eu à se prononcer sur l'opportunité de la création d'une commission locale professionnelle.

Par sa lettre n° 2250/ET en date du 25 Février M, le Vice-Recteur, Directeur de l'Education Nationale m'a proposé de réunir la Commission locale nouvellement constituée dans le courant du mois de Mars prochain,

Il m'a prié de demander au Conseil Municipal de désigner deux de ses membres pour faire partie de ladite Commission.

Mesdames, Messieurs, il y a-t-il parmi vous des Conseillers qui acceptent de faire partie de cette Commission?

Je les prie de bien vouloir se faire connaître.

Après échange de vue, le Conseil, à l'unanimité désigne MM. **DIJOUX** et **CHEVASSUS** pour faire partie de ladite Commission,